Manuel d’utilisation

Échafaudage de façade SOLIDE type GS - 075

Échafaudage de façade en aluminium conforme à la norme européenne EN 12810-1/2.

SOLIDE nv/sa

Senatorlaan 12
B 3201 Langdorp
www.solide.com
Tél. : +32 13 772 313
Courriel : info@solide.com

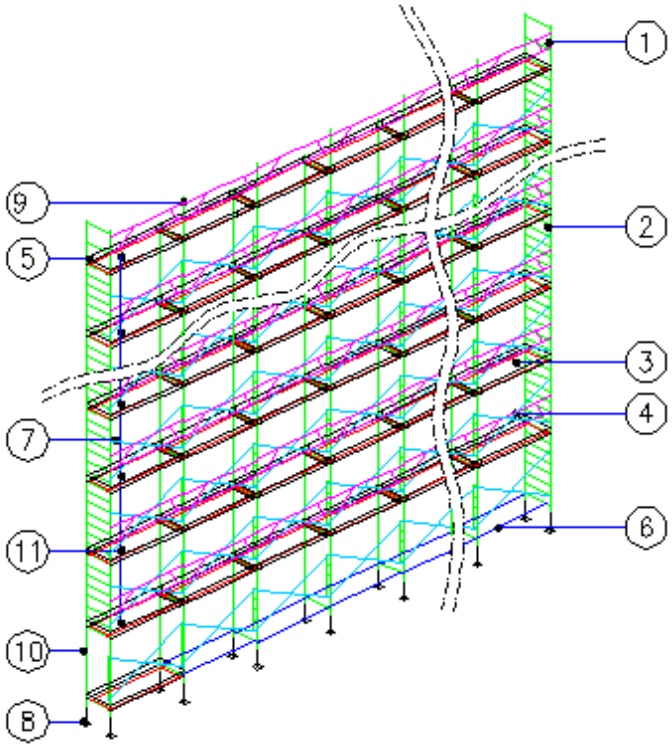
Ce manuel d’utilisation a été élaboré avec le plus grand soin par Solide nv/sa.
C’est à l’utilisateur qu’incombe la responsabilité de veiller à la présence de ce manuel d’utilisation sur son site.
L’utilisateur doit s’assurer que les personnes chargées de l’édification de cet échafaudage ont lu ce manuel, qu’elles en ont compris le contenu et qu’elles sont par conséquent en mesure de l’installer en toute sécurité.

La gamme d'échafaudages de façade SOLIDE est basée sur la gamme RS 075 d'échafaudages roulants conçus par Solide.

Ces échafaudages sont conformes aux normes européennes EN 12810
et EN 12811
La charge maximale sur le plancher s'élève à 2 kN/m² Classe 3

Ces échafaudages de façade se composent des éléments suivants :

1 Cadre garde-corps GS 075 - 3
2 Bâti RS 075 - 7
3 Plate-forme sans trappe RS xxx Z(R)
4 Garde-corps RS xxx L
5 Jeu de plinthes GS xxx
6 Étai horizontal RS xxx H
7 Étai diagonal RS xxx D
8 Socle réglable RS 202 P
9 Cadre garde-corps GS 075 -1
10 Bâti de transition RS 075 – 7 D
11 Plate-forme avec trappe RS xxx M(R)



Exécuté en aluminium, l'échafaudage Solide GS est un modèle léger de façade. Cet échafaudage de façade est conçu pour l'exécution d'opérations d'inspection et de petits travaux d'entretien, d'installation ou de construction ne nécessitant aucun entreposage de matériaux à l'exception de ceux immédiatement employés. Exemples : peinture, plâtre, produits de nettoyage, etc. Cet échafaudage de façade autorise le montage d'une plate-forme de travail à une hauteur maximale de 25 m.

Consignes d'utilisation des échafaudages de façade

Les consignes qui suivent s'appliquent à ces échafaudages :

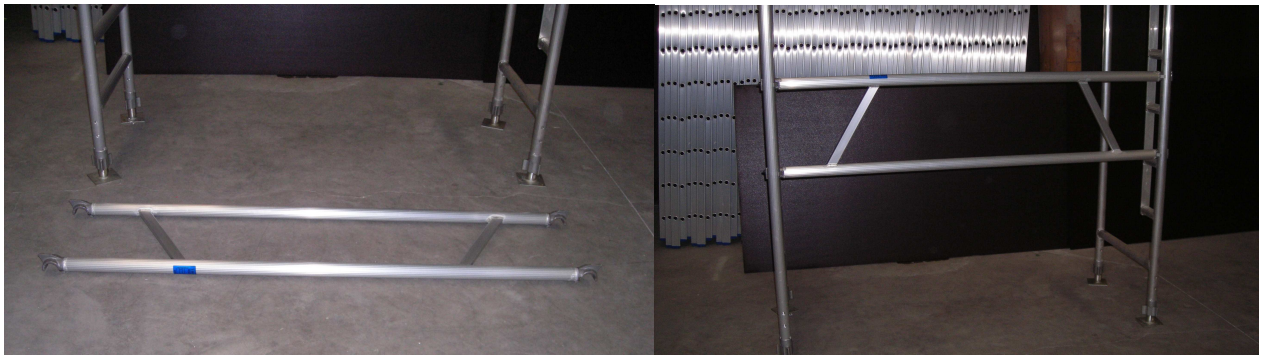
1) Le montage et le démontage d'échafaudages de façade ne peuvent être confiés qu'à des personnes familiarisées avec le manuel d'utilisation du fabricant.
2) Il convient de mettre au rebut les éléments endommagés ou défectueux et de procéder systématiquement à leur remplacement.
3) Seul le montage de pièces d'origine Solide conformément aux indications du fabricant est autorisé.
4) Le sol sur lequel repose tout échafaudage de façade doit être à même d'en supporter le poids.
5) L'installation d'appareils de levage n'est pas autorisée sur ces échafaudages de façade.
6) Pour se hisser sur l'un de ces échafaudages de façade, il faut impérativement passer par son périmètre intérieur. Cette ascension doit s'opérer par les trappes d'accès aux plates-formes. Aucune trappe d'accès ne peut demeurer bloquée dans sa position d'ouverture.
7) Il est interdit de sauter sur les planchers de travail ou les plates-formes de repos.
8) Il est interdit de revêtir tout échafaudage de façade d'une ou plusieurs bâches de protection.
9) Aucune suspension ni aucun levage de l'échafaudage considéré n'est autorisé.
10) **Avertissement :** L'emploi de pièces endommagées, défectueuses ou absentes du manuel d'utilisation n'est pas autorisé.
11) Éliminer tout dépôt de neige ou de glace avant de commencer à travailler sur un échafaudage. Répandre au besoin du sable sur les plates-formes de travail afin de prévenir tout dérapage.
12) S'abstenir d'utiliser un marteau ou tout autre outil pour remédier au dysfonctionnement de pièces défectueuses.
13) Respecter la législation et la réglementation en vigueur dans le pays où l'échafaudage est utilisé.
14) Respecter les charges verticales et horizontales admises. En cas de dépassement des charges maximales admissibles, l'échafaudage concerné risque de se renverser.

Directives de montage

Le (dé)montage de l'échafaudage considéré doit être confié à deux personnes familiarisées avec ce manuel d'utilisation. Le port d'un casque, de gants et de chaussures de sécurité est impératif.
Avant de procéder au montage de l'échafaudage concerné, il faut s'assurer du bon état de toutes les pièces à employer.
Toute pièce endommagée ou défectueuse sera obligatoirement remplacée par une pièce d'origine SOLIDE.

L'emploi d'une corde d'assurance est indispensable. Ne pas s'arrimer à l'échafaudage tant que son montage n'est pas achevé. Si cela s'avère impossible, il convient d'utiliser une plate-forme de montage.

1) Commencer le montage au point le plus élevé de la zone d'érection de l'échafaudage en veillant à ce que les socles réglables soient vissés jusqu'à butée. La pose de garde-corps entre les socles réglables permet d'en déterminer la distance de séparation. Si le sol est trop meuble pour supporter le poids de l'échafaudage, le montage de plaques de consolidation d'une superficie minimale de 30 cm x 30 cm s'impose. Monter ensuite les montants sur les bâtis appropriés. Il faut procéder au montage d'un bâti RS 075-7 aux deux extrémités de l'échafaudage. Les bâtis de transition intérieurs de cet échafaudage de façade seront toujours du type GS 075-7. Lors du montage de ces bâtis, il faut veiller à ce que leur côté passage soit orienté vers le mur correspondant.



2) Monter les garde-corps entre les bâtis en travaillant de l'intérieur vers l'extérieur. Ces garde-corps se montent entre les 3ième et 5ième échelons des bâtis. Après le montage de ces éléments, il faut systématiquement s'assurer que les crochets des mâchoires sont correctement fermés.

3) Monter ensuite les deux étais diagonaux entre les 2ième et 6ième échelons des bâtis. Après le montage de ces éléments, il faut systématiquement s'assurer que les crochets des mâchoires sont correctement fermés.



4) La plate-forme se monte sur l'échelon inférieur des bâtis. Verrouiller le dispositif de protection contre les rafales de vent sous l'une des mâchoires de la plate-forme. À ce stade, il faut mettre de niveau la base de l'échafaudage. Pour procéder à cette opération, il suffit d'agir sur l'écrou de réglage de chacun des socles pour en modifier l'extension. Se servir d'un niveau à bulle pour mettre d'aplomb l'échafaudage de façade concerné. Poser le niveau à bulle sur l'un des échelons du bâti de transition, puis sur une plate-forme dans l'axe longitudinal de l'échafaudage. **IMPORTANT :** Chaque module et chaque niveau de travail nécessitent l'installation d'une plate-forme. En effet, ces plates-formes contribuent indispensablement à la rigidité structurelle de l'échafaudage de façade.

5) Poursuivre la construction par la pose des autres bâtis de transition sur leurs socles. Monter immédiatement le garde-corps et deux étais diagonaux comme précédemment décrit. Et ce sur toute la largeur de l'échafaudage de façade. Le dernier bâti doit être du type RS 075-7 pour achever le niveau correspondant de l'échafaudage de façade. Après avoir procédé à la pose d'une plate-forme, il convient d'en vérifier l'aplomb en appliquant la méthode décrite plus haut.

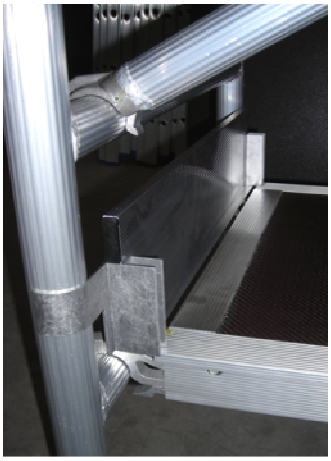


6) Déterminer le point d'ascension de l'échafaudage. Poser un bâti identique sur le bâti monté. Verrouiller les bâtis de construction au moyen des goupilles d'arrêt fournies en enfilant celles-ci dans les orifices de blocage inférieurs. S'assurer que ces goupilles traversent les profilés de part en part, puis encliqueter les broches de sécurité. Poser également un bâti identique sur le bâti suivant. Procéder au verrouillage et à la vérification de ce bâti. Monter ensuite une plate-forme munie d'une trappe sur l'échelon inférieur des bâtis dont le montage vient de s'achever et verrouiller à la main le dispositif de protection contre les rafales de vent sous l'un des crochets d'arrimage de la plate-forme. Fixer l'échelle d'accès à cette plate-forme dès que son montage est achevé.

7) Monter un garde-corps et deux étais diagonaux entre les deux bâtis, comme précédemment décrit aux points 2 et 3. Les modules suivants autorisent le montage d'une plate-forme sans trappe. Au point d'ascension suivant, il faut prévoir l'installation d'une plate-forme munie d'une trappe. Toute plate-forme installée à une hauteur supérieure à 2 m nécessite le montage d'une plinthe. Monter à cette fin une jonction interplinthe sur l'échelon situé entre deux plates-formes. Procéder ensuite au montage des plinthes sur leurs guides respectifs. Le montage de plinthes courtes RS 075 K s'impose aux extrémités de l'échafaudage.





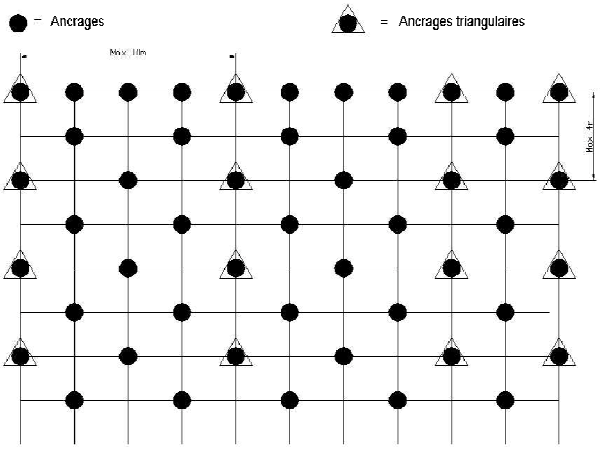


8) Au dernier étage, il convient de procéder au montage de cadres garde-corps GS 075-3 et GS 75-1. Les cadres garde-corps GS 075-3 se montent aux extrémités de l'échafaudage. Tandis que les cadres GS 075-1 s'installent sur les bâtis intermédiaires. Les garde-corps se montent sur l'échelon inférieur de ces bâtis après l'installation de leurs plates-formes respectives. Il convient d'équiper également ces plates-formes de plinthes comme précédemment décrit.

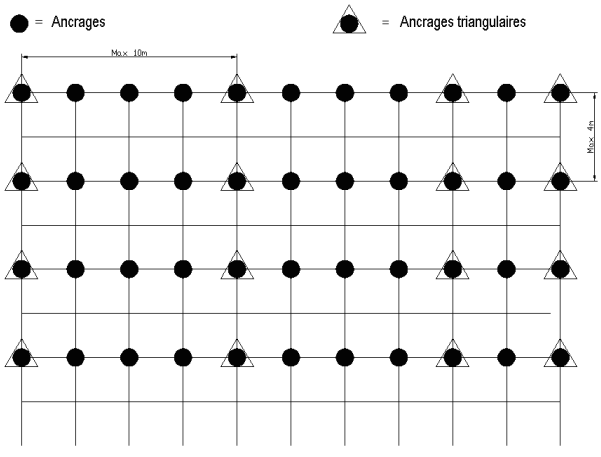
9) Ancrage. Il y a lieu d'immobiliser cet échafaudage de façade au moyen d'entretoises GS AH. Pour ce faire, il convient de recourir à l'utilisation de colliers orientables standard, conformes à la norme EN 74, dont les côtés sont respectivement conçus pour accueillir des tubes de 48 et de 51 mm. SOLIDE permet aussi de se procurer ces colliers orientables en vente libre. Chaque module se doit d'être immobilisé dans le sens longitudinal et par paliers de 4 m. **IMPORTANT : la pose de bâches de protection sur cet échafaudage de façade est à proscrire.**

Modèles d'ancrage autorisés

Modèle d'ancrage A



Modèle d'ancrage B



Démontage

Pour procéder au démontage en toute sécurité de tels échafaudages, il convient d'effectuer les opérations de la procédure de montage dans le sens inverse de leur exécution initiale.
Les opérations de démontage doivent toujours s'opérer de haut de haut en bas. Pour garantir la sécurité des riverains et des passants comme pour prévenir tout endommagement du matériel, il faut S'ABSTENIR de laisser tomber quelque pièce ou élément que ce soit sur le sol.

Liste des pièces et poids

Référence	Définition	Référence	Définition
		RS 305 M	Plate-forme 305 avec trappe (20,7 kg)
RS 075-7	Bâti 75-28-7 (7,5 kg)	RS 305 M-R	Solideair 305 avec trappe (19,2 kg)
GS 075-7	Bâti de passage 75-28-7	RS 305 Z	Plate-forme 305 sans trappe (20,6 kg)
GS 075-3	Cadre garde-corps (x,x kg)	RS 305 Z-R	Solideair 305 sans trappe (18,7 kg)
GS 075-1	Cadre garde-corps (x,x kg)	RS 185 D	Étai diagonal 185 (2 kg)
RS 185 L	Garde-corps 185 (3,8 kg)	RS 245 D	Étai diagonal 245 (2,4 kg)
RS 245 L	Garde-corps 245 (4,6 kg)	RS 305 D	Étai diagonal 305 (3,2 kg)
RS 305 L	Garde-corps 305 (5,4 kg)	RS 075 K	Plinthe courte 75 (2,5 kg)
RS 202 P	Socle réglable avec plaque (5 kg)	RS 185 K	Plinthe longue 185 (2,85 kg)
RS 185 M	Plate-forme 185 avec trappe (14,1 kg)	RS 245 K	Plinthe longue 245 (3,35 kg)
RS 185 M-R	Solideair 185 avec trappe (10,7 kg)	RS 305 K	Plinthe longue 305 (3,85 kg)
RS 185 Z	Plate-forme 185 sans trappe (14 kg)	GS KV	Jonction interplinthe (x,x kg)
RS 185 Z-R	Solideair 185 sans trappe (10,4 kg)	GS LAD	Échelle d'échafaudage (x,x kg)
RS 245 M	Plate-forme 245 avec trappe (16,8 kg)	GS AH	Entretoise en acier 60 cm (2,2 kg)
RS 245 M-R	Solideair 245 avec trappe (14,0 kg)	DK 48/51	Collier orientable 48.3/51
RS 245 Z	Plate-forme 245 sans trappe (16,7 kg)	RS 001 B	Goupille d'arrêt
RS 245 Z-R	Solideair 245 sans trappe (13,2 kg)		

Tableau 1 Table des éléments constitutifs

Configuration de base de l'échafaudage de façade, 2 x largeur

	Hauteur de la plate-forme	2 m	4 m	6 m	8 m	10 m	12 m	14 m	16 m	18 m	20 m	22 m	24 m
GS075-7	Cadre de passage	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
RS075-7	Cadre 7 échelons	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24
RSxxx-D	Diagonal	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
RSxxx-H	Horizontal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RSxxx-M	Plate-forme avec trappe	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
RSxxx-Z	Plate-forme sans trappe	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
RSxxx-L	Garde-corps	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24
GS075-3	Cadre garde-corps	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
GS 075-1	Cadre garde-corps	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
GS 202 P	Semelle d'appui	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
RS075 K	Plinthe	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24
RS xxx K	Plinthe	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
GS KV	Jonction interplinthe	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
GS AH	Entretoise	0	5	10	10	15	20	20	25	25	30	30	35
DK 48/51	Collier orientable	0	5	10	10	15	20	20	25	25	30	30	35
GS LAD	Échelle pour échafaudage de façade	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Extension, 1 x largeur

		2m	4m	6m	8m	10m	12m	14m	16m	18m	20m	22m	24m
GS075-7	Cadre de passage	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
RSxxx-D	Diagonal	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24
RSxxx-H	Horizontal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RSxxx-Z	Plate-forme sans trappe	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
RSxxx-L	Garde-corps	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
RS 201 P	Semelle d'appui en acier	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
RS xxx K	Plinthe	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24
GS 075-1	Cadre garde-corps	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
GS KV	Jonction interplinthe	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
GS AH	Entretoise en acier	0	1	2	2	3	3	4	5	5	6	6	7
DK 48/51	Collier orientable 48/51	0	1	2	2	3	3	4	5	5	6	6	7

Inspection et maintenance

- Il convient de manipuler et de transporter avec soin les pièces et éléments des échafaudages de façade afin de prévenir toute dégradation.
- Avant de se lancer dans le montage d'un échafaudage, il faut procéder à une vérification portant sur les points suivants.
- En cours d'exploitation, il convient de respecter les consignes générales de sécurité ainsi que les charges maximales admissibles.
- Nettoyer soigneusement le matériel après usage. Ce nettoyage s'effectue à l'eau claire. L'emploi d'acides ou de produits chimiques est à proscrire. Ces produits sont susceptibles de provoquer une oxydation de l'aluminium et, partant, d'amoindrir la robustesse des éléments.
- Conserver le matériel dans un endroit sec et bien ventilé.
- En règle générale, le matériel ne doit présenter aucune souillure importante, trace d'oxydation ou formation de rouille. En outre, il doit être exempt de déformations, fissures et enfoncements d'une profondeur supérieure à 2,5 mm.

Il convient d'accorder une attention particulière aux points suivants :
Bâtis à 2/4/7 échelons et bâtis de passage

a) Absence de fissure au niveau des soudures
b) Absence de gauchissement des axes de liaison
c) Emboîtement aisé des éléments
d) Intégrité de l'étiquetage et du marquage.

Planchers

a) Présence et fixation satisfaisante des boulons et rivets
b) Absence de gauchissement des mâchoires et emboîtement satisfaisant sur les montants
c) Fonctionnement satisfaisant des mâchoires
d) État des planchers (revêtement antidérapant, absence de perforation)
e) État et fonctionnement irréprochables des charnières et du verrou de la trappe
f) Intégrité de l'étiquetage et du marquage.

Étais et garde-corps

a) Absence de fissure au niveau des soudures
b) Fonctionnement et emboîtement satisfaisant des mâchoires
c) Absence de gauchissement des étais.

Plinthes

a) Absence de gauchissement ou de fissure
b) Fonctionnement satisfaisant du système de fixation.

En cas de doute quant à la solidité de ces divers éléments et pour plus d'informations concernant les pièces à remplacer, consultez votre distributeur ou prenez contact avec

SOLIDE nv/sa - SENATORLAAN 12 – B 3201 LANGDORP